

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE LANDIVISIAU


**Pays de
Landivisiau**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BUREAU COMMUNAUTAIRE
séance du 10 octobre 2023

Délibération N°2023-041-BC

Date de convocation : 4 octobre 2023

Membres du bureau en exercice : 8	Présents : 8	Votants : 8
-----------------------------------	--------------	-------------

Equipôle – Fixation d'un tarif de stage CCE

L'an deux mil vingt-trois, le 10 du mois d'octobre à 17 heures, le bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au pôle communautaire sous la présidence de M. Henri BILLON.

Etaient présents Mme CLAISSE Laurence
 Mme HENAFF Marie Claire
 M. JEZEQUEL Jean
 M. BODIGUEL Robert
 Mme GUILLERM Babeth
 M. MIOSSEC Gilbert
 M. DUFFORT Jean-Philippe

Absent(s) excusé(s) /

Secrétaire de séance : M. DUFFORT Jean-Philippe

Participait aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

L'Equipôle Georges Tigréat organise des stages CCE (concours complet d'équitation consistant à enchaîner 3 disciplines: le dressage, le cross et le saut d'obstacles).

Jusqu'alors facturé 65 € TTC par jour, il est proposé de faire évoluer ce tarif journalier à 80 € TTC.

Vu la délibération du conseil communautaire n°2020-07-34 en date du 16 juillet 2020 donnant délégation d'attribution au bureau communautaire ;

Après avoir entendu son rapporteur, M. Jean-Philippe Duffort, Vice-président ;

Le Bureau communautaire, ayant délibéré à l'unanimité :

- **Fixe le tarif journalier de stage CCE organisé par l'Equipôle à hauteur de à 66,67 € HT, soit 80 € TTC par personne et par jour.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
le 11 octobre 2023.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Philippe DUFFORT.



Le Président,
Henri BILLON.

